

SUR REILHAC

INFORMONS NOUS



N°7

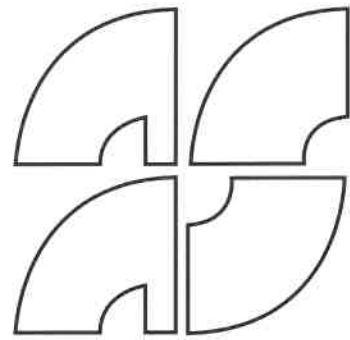
1995

Cantal Tour



Voyages et transports

17, avenue Georges-Pompidou
15000 AURILLAC
Tél. : 71.64.16.65



atelier site
et architecture

DANIEL MAROT

S.A.R.L.

6, avenue Milhaud - 15000 Aurillac
Tél. : 71.48.78.20

URBANISME - ARCHITECTE
DÉCORATION INTÉRIEURE

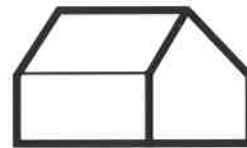


**COOPÉRATIVE AGRICOLE
DÉPARTEMENTALE
D'AMENDEMENTS CALCAIRES**

*Amendements Calcaires
Travaux d'Aménagements
Fonciers*

26, rue du 139° R.I.
B.P. 239
15002 AURILLAC Cédex
Tél. : 71 64 35 00

**COUVERTURE
ZINGUERIE
ÉTANCHÉITÉ**



AURITOIT

QUALIFICATION 311 et 3351***

25, Place du Square
B.P. 334
15003 AURILLAC CEDEX
Téléphone : 71.48.62.40
Télécopie : 71.64.85.13

LA LETTRE DU MAIRE

Deux élections ont marqué l'année 1995. Celle du Président de la République, et dans la foulée le renouvellement des conseils municipaux.

Reilhac, a vu l'arrivée d'une nouvelle équipe avec l'élection de 4 nouveaux élus, qui ont trouvé toute leur place au sein du Conseil Municipal.

Qu'il me soit permis de remercier ceux qui ont manifesté leur désir de ne pas être candidat, pour leur travail et leur participation à la Gestion de la Commune, pendant ces 6 dernières années où le cadre de vie de Reilhac s'est largement amélioré.

En effet au cours de ce dernier mandat de nombreuses réalisations ont vu le jour, aménagement de la place, construction de la Mairie, réfection de la Cité des Landes, construction de logements sociaux pour ne citer que les plus importants.

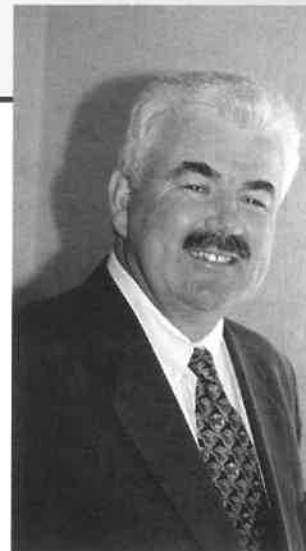
C'est dans cet esprit de continuité et de passion pour Reilhac que notre nouvelle équipe envisage de travailler et d'être à l'écoute de l'ensemble de la Population.

Nous devons assurer cette tâche dans un contexte économique et social inquiétant, ce qui bien sûr nous contraindra à maintenir des taux d'imposition très modérés tout en recherchant les moyens les plus appropriés pour faire face aux financements des divers projets à réaliser durant ce mandat.

Les nouvelles contraintes budgétaires édictées par le Gouvernement, à savoir augmentation de la participation de plus de 3% aux retraites du personnel communal, (CNRACL) et la suppression de la franchise postale nous obligeront à plus de rigueur et d'austérité pour l'élaboration de notre budget.

Pour 1996, la réfection du CD 453 en partenariat avec le Conseil Général et le District, l'agrandissement du cimetière et l'élargissement de sécurité de la route de Reilhaguet seront nos principaux travaux.

Dans le cadre de l'action sociale 4 nouveaux logements locatifs verront le jour aux Violettes 2, sans oublier bien entendu, de rappeler que le projet de maison de retraite annoncé dans notre profession de foi suit son cours.



A côté de tous ces projets de travaux, l'école et le milieu associatif font l'objet de toute notre sollicitude.

L'école reste notre priorité, et c'est dans cet esprit que la commune continuera à participer aux projets scolaires et extra-scolaires en étroite collaboration avec la Direction Départementale de la Jeunesse et des Sports.

Le milieu associatif auquel je rends hommage, continuera à avoir notre soutien car le travail de l'ensemble des bénévoles s'inscrit comme un élément dynamique et indispensable pour la vie de notre commune.

Merci également aux employés municipaux qui participent à la qualité de vie de notre commune avec dévouement et compétence.

L'action discrète et efficace des membres du Centre Communal d'action sociale est également à mettre à l'honneur.

Je terminerai mon propos en adressant mes remerciements aux divers services administratifs du département pour l'accueil et l'aide précieuse qu'ils nous apportent.

Merci à toutes et à tous de la confiance que vous nous avez témoignée.

Jean-Pierre PICARD

ELECTIONS DU 11 JUIN 1995

L'équipe conduite par Jean-Pierre PICARD, Maire sortant, où l'on distinguait quatre nouveaux candidats a été élue au premier tour.

Le nouveau Conseil Municipal s'est réuni le 18 JUIN à la Mairie de REILHAC pour désigner le nouveau Maire et ses adjoints.

Cette réunion était présidée par André FREYSSINIER, doyen d'âge.

Il remerciait toutes les Reilhacoises et Reilhacois d'avoir reconduit la liste entière, avec une moyenne de 85 % des suffrages exprimés, approuvant ainsi à la fois le bilan de ces six dernières années et leur nouveau projet communal. Il ajoutait : "Pendant ces six ans, nous avons travaillé en équipe et respecté nos engagements, chacun de nous s'en félicite. Je pense que c'est le meilleur moyen pour être efficace et attentif aux demandes de l'ensemble de la population. Nous allons poursuivre dans le même esprit pour mener à bien ce nouveau mandat qui nous est confié.

S'il y a une équipe il doit aussi y avoir un responsable et un responsable qui puisse lui communiquer ce désir de travail collectif, je crois pouvoir au nom de tous les anciens élus dire que Jean-Pierre PICARD a parfaitement rempli ce rôle, et au nom de tous, je l'en remercie. Ses qualités relationnelles, son dévouement et son travail lui ont permis d'être à l'écoute de toute son équipe et par là même de tous les habitants de la commune".

Pour terminer, il félicitait les nouveaux élus et leur souhaitait la bienvenue dans ce nouveau conseil et les félicitait pour leur brillante élection. André FREYSSINIER a procédé à l'ouverture du scrutin pour l'élection du Maire et c'est sans surprise que Jean-Pierre PICARD avec 14 voix et une abstention était réélu Maire.

Remerciant les conseillers de lui accorder leur confiance pour ce deuxième mandat, il ne manquait pas de dire :

"Les élections municipales sont un moment fort de notre vie démocratique locale parce qu'elles sont celles de la vie quotidienne et leur importance est capitale pour l'avenir de nos villages et de nos villes.

Dimanche dernier, le suffrage universel, à une large majorité, nous a accordé sa confiance et rien n'est plus légitime que le suffrage universel.

Mes chers collègues, aujourd'hui votre vote vient de me confirmer au poste de premier magistrat de notre commune.

De par mon expérience, j'en connais la charge et les responsabilités.

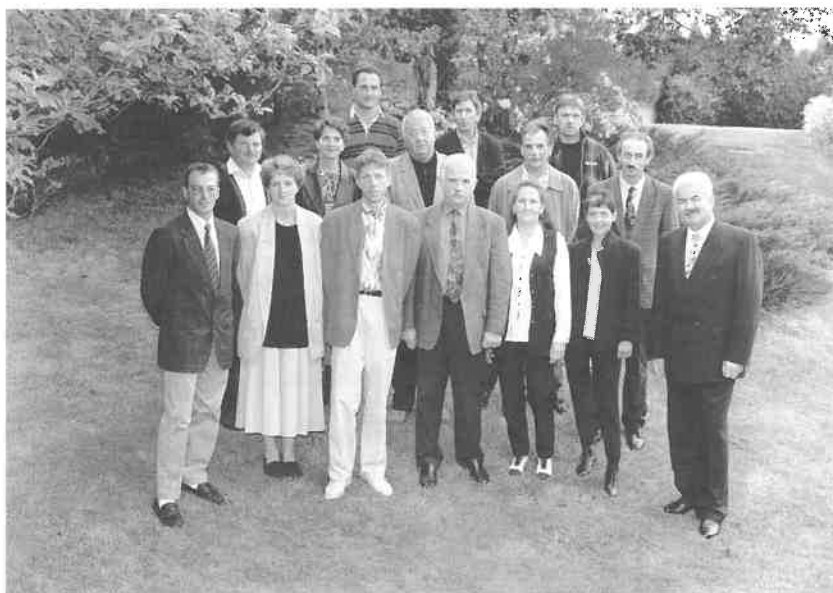
Une nouvelle fois, je m'engage et j'accepte d'en assurer dignement la tâche aussi difficile soit elle.

Mon combat n'est pas un combat personnel, mais un combat pour REILHAC, mon seul souci étant de bien servir ma commune.

Au cours de cette campagne, j'ai toujours parlé d'esprit d'équipe, mon souhait est que cet esprit d'équipe nous anime pendant les six années de travail qui nous attendent.

Le Dimanche 11 JUIN, nous avons été plébiscités par la population de REILHAC, nous n'avons pas le droit de la décevoir, mais pour cela j'ai besoin de votre appui et de votre aide.

Je sais, Mesdames, Messieurs les élus, parce que je vous connais bien, que je peux compter sur vous pour y parvenir, mais sachez aussi que vous pouvez toujours compter sur moi".



L'ADMINISTRATION DE LA COMMUNE



LE CONSEIL MUNICIPAL

Maire : Jean-Pierre PICARD
1er Adjoint : Louis FAUGERE
2e Adjoint : Maurice LABERTRANDIE
3e Adjoint : André FREYSSINIER
4e Adjoint : Christian VIDAL

Conseillers Municipaux :

Viviane FONTANILLE, Francis VERNET,
Jean-Pierre SERONIE, Jean-Claude LACOSTE,
Simon BOULDOYRE, Pascal GAMEL,
Bernard LAVEISSIERE, Jeanine DEMAZIERE,
Ginette APCHIN, Annie VIGNERON.

COMMISSIONS

- Commission : Travaux, Equipement, Voirie

L. FAUGERE, J. DEMAZIERE, F. VERNET, P. GAMEL,
J.P. SERONIE, S. BOULDOYRE

- Commission : Urbanisme, P.O.S., Environnement

M. LABERTRANDIE, S. BOULDOYRE, J. DEMAZIERE,
J.C. LACOSTE, J.P. SERONIE, F. VERNET

- Commission : Finances et Communications

A. FREYSSINIER, G. APCHIN - J.C. LACOSTE,
B. LAVEISSIERE, J.P. SERONIE, A. VIGNERON,
F. VERNET

- Commission : Affaires Scolaires

G. APCHIN, S. BOULDOYRE, B. LAVEISSIERE,
C. VIDAL, A. VIGNERON

- Commission : Jeunesse - Milieu Associatif - Ecole

C. VIDAL - V. FONTANILLE - P. GAMEL,
B. LAVEISSIERE - A. VIGNERON, G. APCHIN

- Commission Administrative du Centre Communal d'Action Sociale

Président : Jean-Pierre PICARD
Jeanine DEMAZIERE, Ginette APCHIN, Viviane FONTANILLE, Maurice LABERTRANDIE, Yvonne ALRIC, Marie-Louise COSTES, Juliette LAPOUBLE, Catherine WALTER.

DELEGUES AUX SYNDICATS INTERCOMMUNAUX

- Syndicat Intercommunal d'Electrification CASTY :

Louis FAUGERE, Simon BOULDOYRE

- S.I.V.M. de la Vallée de l'Authre :

Louis FAUGERE, Pascal GAMEL

- Syndicat Touristique du Col de Légal :

Bernard LAVEISSIERE, André FREYSSINIER

Le Maire et les Adjointes sont membres de droit de toutes les Commissions.

EMPLOYES COMMUNAUX

- Secrétaire de Mairie :

Josette GUBERT

- L'employé de service :

Roger MAS

- Le personnel de service :

Renée SALLES, Agent de service Ecole Maternelle
Josette PLANCHON, Agent d'entretien
Claudine LAJARRIGE, Agent d'entretien

FONCTIONNEMENT DES SERVICES

HORAIRES

- **Horaires scolaires :**
De 8 h 30 à 11 h 30 et de 13 h 30 à 16 h 30
(Vendredi 15 h 30)
- **Secrétariat de Mairie :**
Tous les jours de 8 h 30 à 11 h 30, sauf le lundi
- **Permanence du Maire :**
- **Bibliothèque :**
Lundi de 14 h à 16 h
Mardi de 9 h à 11 h et de 14 h à 16 h
Mercredi de 14 h à 16 h
Jeudi de 9 h à 12 h
Vendredi de 13 h 30 à 15 h 30
Samedi de 10 h à 12 h et de 14 h à 16 h

TARIFS MUNICIPAUX

- **Transports scolaires :**
Primaire / par an367,00 F
- **Garderie :**
de 7 h 30 à 8 h 20 et de 16 h 30 à 19 h - L'heure7,50 F
- **Cantine :**
Ticket à la semaine46,40 F
Ticket occasionnel 14,80 F
- **Redevance pour enlèvement des ordures ménagères :**
Par foyer480,00 F
- **Concession**
Le m²250,00 F

TRANSPORTS

REILHAC / NAUCELLES / AURILLAC

REILHAC	7.20	-			13.20
Cité des Landes	7.21	-			13.21
Embranch. D 922	7.23	-			13.23
NAUCELLES	7.25	7.20			13.25
Lardennes	7.26	7.21			13.26
Cité d'Encanjac	7.27	7.22			13.27
Quatre Chemins	7.30	7.25			13.30
AURILLAC					
Saint-Joseph	7.37	7.32			13.37
Dorinière	7.39	7.34			13.39
Place de la Paix	7.40	7.35			13.40
Square	7.45	7.40			13.43
Place St-Etienne	7.48	7.43			-
LEP	7.52	7.47			-

AURILLAC / NAUCELLES / REILHAC

AURILLAC						
LEP			-	12.30		17.05 18.05
Place St-Etienne			-	12.33		17.08 18.08
SQUARE			12.15	12.37		17.32 18.12
Place de la Paix			12.17	12.40		17.15 18.15
Dorinière			12.18	12.42		17.17 18.17
St-Joseph			12.20	12.44		17.19 18.19
Quatre-Chemins			12.27	12.51		17.26 18.26
Cité d'Encanjac			12.28	12.53		17.28 18.28
Lardennes			12.29	12.54		17.29 18.29
NAUCELLES			12.30	12.55		17.30 18.30
Embranch. D 922			12.33	12.58		17.33 18.33
Cité des Landes			12.34	12.59		17.34 18.34
REILHAC			12.35	13.00		17.35 18.35

TARIF 1996

BILLETS :

- Billet unitaire (blanc)6 F
- Carnet de 10 billets (bleus) 44 F
- Carnet de 10 billets (roses)34 F
- Billet collectif (minimum 10 personnes)4 F

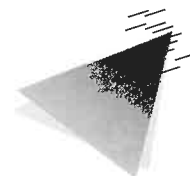
ABONNEMENT :

- Mensuel ordinaire (orange)141,00 F
- Mensuel étudiant (vert)111,00 F
- Mensuel réduction (rose)..... 91,00 F

Circule tous les jours sauf dimanche et jours fériés.

Pour acheter votre titre de transport :

M. IZOLET, Café-Tabac à Reilhac
M. COUDERT, Café-Journaux à Naucelles
ACCUEIL STABUS, Place du Square à Aurillac (71.48.53.00)



CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

La nouvelle commission du Centre Communal d'Action Sociale s'est mise en place aux élections de juin 1995. Elle se compose de la manière suivante :

Membres élus :

- DEMAZIERE Jeanine
- LABERTRANDIE Maurice
- APCHIN Ginette
- FONTANILLE Viviane



Membres nommés :

- ALRIC Yvonne
- COSTES Marie-Louise
- LAPOUBLE Juliette
- WALTER Catherine

Comme chaque année, le Conseil Municipal s'est efforcé d'attribuer au CCAS des moyens de fonctionnement qui permettent d'apporter des aides à ceux qui sont en difficulté et aux personnes âgées.

Comme chaque année, également le CCAS a été heureux d'offrir :

- 1 repas aux personnes âgées de 63 ans et plus. Ce dernier a eu lieu le 5 mars 1995 dans une chaleureuse ambiance en présence des membres du Conseil Municipal.
- 1 rose à toutes les mamans de la commune, à l'occasion de la fête des mères.
- 1 colis de Noël à toutes les personnes âgées de 70 ans et plus.

En 1995 ont été étudiés en commission et transmis aux services départementaux : 14 dos-

siers, soit :

- Secours exceptionnels : 8
- Allocation compensatrice pour tierce personne : 1
- Aides Médicales Hospitalières : 4
- Aide Ménagère : 1

Le CCAS a également participé à :

- "L'OPERATION BRIOCHES" au profit de l'ADAPEI. La somme recueillie s'est



En 1995



Pas de "répit" pour les anciens.

élevée à 10 900 F, avec la participation de nombreux bénévoles pour mener à bien cette opération.

- la collecte de vêtements au profit de l'ASSOCIATION DES PARALYSES DE FRANCE.



En résumé cette commission a pour but d'informer et d'aider les administrés en difficulté.

Distribucion : Opération Brioches

Jeanine DEMAZIERE

NAISSANCES

- BARRIONUEVO-PEREZ Estelle, le 7 octobre
- BARRIONUEVO-PEREZ Mickaël, le 7 octobre
- SCHMUTZ Victor, le 10 octobre
- MALBOS Lisa, le 4 novembre.

MARIAGES

- LINARD Michel et GAILLARD Denise, le 18 mars
- FAUGERE Laurent et ANGUIA Sylvie, le 10 juin
- URIET Jacques et MANHES Sophie, le 5 août.

DECES

- CAMBON André, le 7 février
- VERGNES Fernande, veuve LOUBIERE, le 10 février
- BACQUIER Marie-Louise, veuve WISNIEWSKI, le 26 février
- BOISSADEL Annette, épouse RAULET, le 11 avril
- SEREYSOL Augustine, le 18 mars 1995
- ROUDERGUES Marie-Louise, veuve CASSAGNE, le 5 mai
- YVES Maurice, le 29 avril
- GIL André, le 9 juin
- COUDERC André, le 24 juin
- PRAX Marguerite, veuve TOURTOULOU, le 16 août
- MEYNIEL Louise, veuve OLS, le 15 septembre
- JUPON Léontine, le 08 décembre.

Petit memento à l'usage des administrés

1 - Pièces à fournir à l'appui d'une demande de :

- Carte Nationale d'identité

• *Première demande* : extrait d'acte de naissance - extrait d'acte de mariage le cas échéant - 2 photos d'identité - facture E.D.F. ou Télécom - timbre fiscal 150 F - imprimé de demande à votre disposition au secrétariat.

- Passeport

• *Première demande* : 2 photos d'identité - Carte Nationale d'Identité - Imprimé de demande à disposition au secrétariat - timbre fiscal 350 F - livret de famille - justificatif domicile.

• *Renouvellement* : ancien passeport - timbre fiscal 350 F - 2 photos d'identité : imprimé de demande - justificatif domicile.

2 - Urbanisme / Construction :

Pour toute construction supérieure à 20 m² : obligation de déposer un permis de construire.

Pour toute construction inférieure à 20 m², pour les clôtures, les modifications de façades, de toiture... : obligation de déposer une déclaration de travaux.

Imprimé à disposition au secrétariat.

Pensez à régulariser votre situation car il peut être exigé la démolition des constructions non autorisées.

3 - Elections

Les inscriptions sont ouvertes jusqu'au 31 décembre pour l'année suivante. Se munir d'une pièce d'identité.

4 - Recensement militaire

Si vous êtes nés en vous devez vous faire recenser en :
Octobre, novembre, décembre 1978 - Janvier 96

Janvier, février, mars 1979 - Avril 96

Avril, mai, juin 1979 - Août 96

Juillet, août, septembre 1979 - Octobre 96

5 - Adresses utiles

• ANPE - 3, rue Jean-de-Bonnefon - Aurillac - 71 48 36 43

• ASSEDIC - 4, rue de Versailles - Aurillac - 71 48 54 07

• CAF - 15, rue Pierre Marty - Aurillac - 71 46 58 00

• CPAM - 15, rue Pierre Marty - Aurillac - 71 46 57 00

• UDAF - Information des familles
Rue de la Gare - Aurillac - 71 48 42 42

• ACART - Association Cantalienne Aide à la Remise au Travail et repas à domicile
4, av. du 4 septembre - Aurillac - 71 48 76 34

• ADMR - Aide à Domicile en Milieu Rural

• ADAVEMIC - Aide à domicile Pers. Agées et Malades...

60, av. Aristide Briand, rés. Aurore - AURILLAC - 71 48 42 46

• Mission Locale pour l'Insertion Sociale et Professionnelle pour les Jeunes
Rue du Frère Amance - Aurillac - 71 64 36 55

• SID - Service de Soins à Domicile
1, rue de la Jordanne - Aurillac - 71 64 16 07

• P.L.I.E. - Plan local d'insertion par l'économie
1, rue de l'Olmet - Aurillac - 71 64 09 14

REGLEMENT POUR L'UTILISATION DE LA SALLE POLYVALENTE

1 - La salle polyvalente de Reilhac est composée d'une grande salle, d'une petite salle, d'une cuisine aménagée et de toilettes.

Elle est ouverte en priorité et dans l'ordre suivant :

- Aux associations de la commune
- Aux particuliers de la commune
- Aux commerçants résidant sur la commune
- Aux jeunes de la commune
- Aux associations extérieures à la commune.

2 - Elle répond au règlement en vigueur établi par la commission d'animation du conseil municipal, et approuvé par lui.

3 - Elle peut être utilisée, en tout ou partie en fonction des besoins décrits par les responsables de la manifestation.

4 - Tout utilisateur, association ou particulier, s'engage à faire respecter ce règlement et à déclarer lors de la réservation une personne majeure responsable, qui veillera à la bonne utilisation des installations (propreté, chauffage, éclairage, ouverture et fermeture des locaux, trousseau de clés, etc...) et au bon déroulement de la manifestation (limitation des abus, des bruits, etc...)

Ces installations se trouvant à proximité d'habitations, il est demandé aux utilisateurs de respecter l'intimité de leurs occupants.

5 - Elle peut être utilisée par les associations communales légalement constituées. Seules les manifestations à but lucratif (bals, quines, concours divers, etc...) feront l'objet d'une location tarifée.

6 - Elle peut être louée à des particuliers de la commune *pour leur usage personnel exclusivement* à l'exception du jour des communions à Reilhac. *(Pas de location ce jour là).*

7 - Elle peut être louée aux commerçants résidant sur la commune pour usage professionnel (organisation de repas, mariage, etc... pour des particuliers) *deux fois par an maximum.*

8 - La petite salle seule (avec les toilettes) peut être utilisée par les jeunes de la commune, les après-midi, pour l'organisation de réunions conviviales (réunion dansante, anniversaire, etc...) et ce jusqu'à 19 heures.

La réservation et l'utilisation des installations se fera sous la responsabilité d'un parent.

9 - Toute demande de réservation des installations doit être notifiée par une inscription au planning des réservations remplie auprès du secrétariat de la mairie.

L'accord de location sera délivré sous l'autorité de M. le Maire de REILHAC.

10 - Ce planning des réservations sera établi annuellement en harmonie avec les associations de la commune qui sont prioritaires pour le choix des dates.

Tout autre utilisateur pourra se voir proposer les créneaux vacants du calendrier ainsi établi.

Les réservations ne peuvent s'effectuer plus de trois mois à l'avance.

11 - Les utilisateurs s'engagent, à la signature du contrat, à verser une caution égale au montant de la location.

Cette caution sera rendue lors de la restitution des clés sous réserve de l'application de ce règlement.

12 - Ils sont tenus d'être assurés et de fournir une pièce justificative de leur compagnie d'assurance, pour couvrir les dégâts éventuels pouvant survenir lors de l'utilisation des installations.

REGLEMENT POUR L'UTILISATION DE LA SALLE POLYVALENTE

13 - Tout utilisateur, association ou particulier, assure le rangement du matériel et la remise en état des installations, au plus tard le lendemain de l'utilisation.

Dans le cas où la remise en état des lieux ne serait pas conforme ou d'exécution imparfaite, celle-ci serait facturée à l'utilisateur et son coût retenu sur la caution versée lors de la réservation.

Un état des lieux sera effectué avant et après la manifestation.

14 - Le conseil municipal fixe le prix des locations suivant une délibération annuelle.

15 - Il est important, dans l'intérêt général, de préserver les installations et de respecter ce règlement.

Les usagers sont tenus d'informer la commission de toute anomalie constatée lors de l'utilisation de ces installations.

**La commission d'animation.
Monsieur le Maire de Reilhac**

TARIFS DES LOCATIONS DE LA SALLE POLYVALENTE DE REILHAC

LOCATION DES SALLES SANS L'USAGE DE LA CUISINE

ASSOCIATIONS	Communales	Extérieures
- Réunions, AG, Congrès etc	Gratuit	500 F
- Activités socio-culturelles (théâtre, danse, cinéma, musique...)	Gratuit	500 F
- Expositions diverses	Gratuit	500 F
- Quines, concours divers	250 F	500 F
- Bal	500 F	Non admis
- Activités sportives (Judo, Gym, Ping-Pong)	Gratuit	50 F/heure

LOCATION DES SALLES AVEC L'USAGE DE LA CUISINE

ASSOCIATIONS	Communales	Extérieures
- Repas	400 F	1 000 F *
- Réveillon	1 000 F	Non admis
- Arbre de Noël	Gratuit	1 200 F

PARTICULIERS DE LA COMMUNE	
- Apéritif	500 F
- Repas familial, mariage ...	1 000 F *

COMMERÇANTS DE LA COMMUNE	
- Apéritif	750 F
- Repas, mariage ...	1 500 F *

* Pour les prix accompagnés d'un *, il sera perçu un supplément de 3 F/ personne pour la vaisselle

AU FIL DES RÉUNIONS

SEANCE DU 28 MARS 1995

Vote du budget primitif 1995

Mr le Maire rend compte des travaux effectués dans la commune, mairie, place, voie communale n°8, plateau polyvalent, cité des Landes etc... et déclare qu'il reste encore de nombreuses autres réalisations à programmer pour l'avenir - CD 453, route de Reilhaguet.

Il souligne l'augmentation des taux de 2 % - les investissements prévus s'élèveront à 920.256 F - quant au budget de fonctionnement il sera de 2.968.232 de Frs.

Dans les questions diverses le CM se propose de demander une subvention pour la mise en conformité du groupe scolaire, bien que ces travaux aient dû être réalisés en urgence à la demande de la commission de sécurité.

La subvention est demandée sur le montant des travaux H T s'élevant à 96.171 F. Une motion est prise par le CM pour s'élever avec l'association des Mairies sur la hausse de 3,8 % décidée par l'Etat concernant les cotisations des communes à la caisse nationale de retraite des agents des collectivités locales.

SEANCE DU 6 JUIN 1995

Vote du compte administratif 1994 :

Dépenses	2.641.100,59 F
Recettes	2.859.229,38 F
Exédent	218.128,79 F

Modification du P.O.S

Mr le Maire propose d'engager une modification du P.O.S. Après délibération la procédure sera engagée.

- Création d'un poste d'agent spécialisé des écoles maternelles. Mme SALLES reçue au concours d'ATSEM et inscrite sur la liste d'aptitude, pourrait occuper ce poste.

Le CM accepte la création de ce poste à compter du 1er juillet 1995.

- Lotissement des violettes II

Une modification du plan de composition est demandée pour permettre la réalisation de 4 pavillons locatifs. Après examen du projet de modification par le cabinet Claverolle et Coudon géomètres experts le CM approuve cette modification.

SEANCE DU 18 JUIN 1995

Installation du nouveau conseil municipal suite aux élections du 11 juin. Election du Maire, des Adjointes et la mise en place des commissions se sont déroulées le 18 juin.

SEANCE DU 10 AOUT 1995

Centre communal d'action sociale

Le CM fixe à huit le nombre des membres du conseil d'administration du CCAS (centre communal d'action sociale). Il se compose de 4 membres élus nommés par arrêté du Maire.

Commission communale des impôts

L'article 1650 du code des impôts prévoit dans chaque commune la constitution d'une commission communale, composée du Maire (présidence) de six commissaires titulaires et six suppléants. Il a été proposé une liste de 24 contribuables susceptibles d'être nommés commissaires.

Désignation de la commission d'adjudication, ou appel d'offre après délibération, la commission est élue.

Fixation du prix des repas à la cantine et du tarif des transports scolaires du primaire - délibération est prise.

Révision d'un contrat à durée déterminée de 16 H par semaine pour la garderie créé en 1991 pour d'une nouvelle classe. La fermeture de celle-ci entraîne la suppression de ce contrat.

Dotation globale d'Equipement :

Le CM décide d'émarger au titre de la dotation deuxième part.

SEANCE DU 30 OCTOBRE 1995

Il est procédé au vote du budget supplémentaire. Il s'équilibre en fonctionnement à 174.181 F et 332.198 F en investissement.

COMPTE RENDU COMMISSION DES TRAVAUX :

Route de Reilhaguet - L'opération menée sur les biens sectionnaires est terminée. Une étude

est confiée à la DDE pour étudier l'élargissement en certains endroits. Une acquisition de terrains est prévue.

CD 453 :

Ce projet pour 1995 n'a pas été retenu pour les subventions demandées. Il sera représenté début 1996. Cette voirie est départementale, le conseil général assure et finance avec un enduit bi-couches sauf les trottoirs. La commune pourrait participer à l'enrobé et la mise en place de trottoirs pour améliorer la sécurité des piétons.

Cimetière :

Propositions d'agrandissement - accord est donné pour 1996 - devis sera établi par trois entreprises.

Pluviaux :

Réalisation de trois pluviaux. La commission devra se rendre sur les lieux.

Terrain de sport :

Pour homologuer le terrain de foot, des travaux d'agrandissement sont nécessaires. Une étude sera confiée à la DDE.

Commission scolaire :

La commission prévoit une moyenne de 30 repas journaliers. La conception des menus est confiée à Mme PLANCHON. La répartition des classes est définie de la manière suivante:

- salle 1 : garderie et ateliers pédagogiques
- salle 2 : CP + grande section infantine
- salle 3 : CE1 + CE2
- salle 4 : CM1 + CM2

Au rez de chaussée salle 5 - classe infantine. Deux employées communales sont mises à disposition de la directrice, elles auront à charge en plus des heures de nettoyage. La garderie sera assurée par Mme Lajarrige.

QUESTIONS DIVERSES :

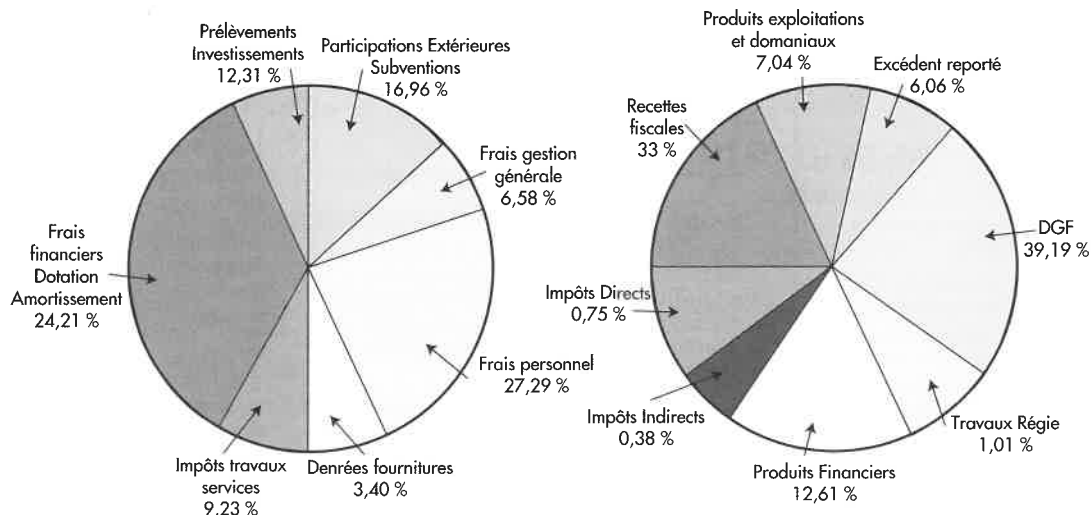
SIVM

Compte rendu de la réunion du SIVM est fait à la commission. Des actions et réflexions nouvelles seront menées dans les prochains mois sur le recouvrement ou la redevance et de son uniformisation, renégociation de la convention de ramassage avec la ville d'Aurillac, poursuite de l'entretien de la rivière l'Authre.

Terrain de sport : le CM décide d'aider le club pour l'achat de but afin de sécuriser les enfants et les adultes.

Le budget voté le 28 mars 1995, avant les élections qui se sont déroulées au mois de juin, s'équilibre en fonctionnement à la somme de 2.968.232 F.

Le Conseil municipal s'est efforcé à n'appliquer qu'une augmentation de 2 % des taux d'imposition, et à rechercher des économies sur le fonctionnement, ce qui a permis de dégager un prélèvement de 365.375 F, soit 12,31 % du budget et affecté aux investissements.



DEPENSES	2.968.232	%	RECETTES	2.968.232	%
Frais personnel	810.000	27,29	Impôts indirects	11.270	0,38
Denrées fournitures	101.000	3,40	Impôts directs	22.356	0,75
Impôts travaux Services	273.982	9,23	Produits exploitation et domaniaux	209.000	7,04
Participations extérieures Subventions	503.675	16,96	Recettes fiscales	977.782	33
Frais gestion générale	195.500	6,58	Produits financiers Recouvrements - subventions	374.324	12,61
Frais Financiers Dotation Amortissements	718.700	24,21	Dotation Globale de Fonctionnement	1.163.500	39,19
Prélèvements Investissements	365.375	12,31	Travaux régie	30.000	1,01
			Excédent reporté	180.000	6,06

En examinant ce tableau on s'aperçoit que les recettes fiscales représentent 33 % des recettes de la commune et la dotation versée par l'Etat 39,19 %. Ce sont les deux principales recettes de la commune.

Dans les recouvrements et subventions qui atteignent 12,61 % est comprise la participation du district pour un montant de 120.174 F.

Pour les dépenses, si les frais de denrées et fournitures restent stationnaires, les frais de personnel sont en augmentation. Ils subissent d'une part les augmentations de salaires prévues en 1995, et d'autre part l'augmentation de la participation de la commune à la Caisse Nationale de retraite des agents des collectivités locales dont les taux sur décision du gouvernement ont été portés de 21,3 % des traitements à 25,10 %, soit 3,8 % d'augmentation.

Cette nouvelle charge, à laquelle s'ajoute la suppression de la dispense d'affranchissement du courrier pour les municipalités, devront être compensées par de nouvelles recettes, grévant d'autant les investissements ou le fonctionnement.

Le produit des contributions directes de l'ordre de 737.250 F augmente de 48.186 F par rapport à 1994 ce qui correspond aux augmentations de 2 % des taux.

	1992	1993	1994	1995	Produits 1995
Taxe d'habitation	9,93	10,13	10,34	10,55	280.544
Foncier bâti	13,72	14,00	14,28	14,57	251.688
Foncier non bâti	57,00	58,14	59,30	60,48	105.850
Taxe professionnelle	10,40	10,60	10,81	11,02	99.168
TOTAL					737.250

A ces taux s'ajoutent ceux du district :

2,74 pour la T. H., 11,80 pour le F.N.B., 3,70 pour le F.B. et 2,30 pour la Taxe Professionnelle, en légère augmentation par rapport à 1994.

Sur les feuilles d'imposition s'ajoutent les actualisations forfaitaires des bases fixées par la loi de finances et les impositions :

- du Département ou le taux de la taxe d'habitation par exemple passe de 7,49 en 94 à 7,72 en 95 soit une augmentation de 3,07 %.

- de la Région ou les taux de la taxe d'habitation passe de 1,81 à 1,94 soit une augmentation de 7,18 %.

INVESTISSEMENTS

Les investissements pour 1995 ont été inférieurs aux années précédentes.

Elections municipales prévues en juin 95 et le vote du budget en mars 95 quelques mois avant, l'importance des travaux réalisés : Cité des Landes en 93 et 94, les perspectives et conditions pour réaliser le CD 453 tributaires des décisions du Conseil Général quant à la date de sa mise en place, la route de Reilhaguet soumise au transfert des biens sectionnaires et acquisition de terrain et enfin les interventions du district pour l'assainissement (à faire avant la réfection de la route), n'ont pas permis en 1995 d'investir sur ces différents travaux.

Travaux de voirie, participation aux 4 pavillons locatifs et l'éclairage public ont été les principaux investissements.

DEPENSES	920.256	RECETTES	920.256
Remboursement emprunt	525.176	Subventions	28.850
Participation construction HLM (pavillons locatifs).....	110.000	Prélèvement sur fonctionnement	365.375
Achat matériel informatique.....	26.000	Fond compensation TVA	113.000
Travaux voirie	139.080	Taxe Locale Equipement	10.230
Eclairage public.....	120.000	Créances à long terme	36.986
		Emprunts.....	356.000
		Amendes Police	9.815

BUDGET SUPPLEMENTAIRE

Comme chaque année, il permet d'apporter les ajustements nécessaires aux prévisions faites lors du budget primitif.

Après avoir repris les excédents de fonctionnement et les restes à réaliser à la section d'investissements de 1994 le budget supplémentaire s'équilibre en recettes et dépenses :

- en fonctionnement 174.181 F
- en investissement 332.198 F

DEPENSES	174.181	RECETTES	174.181
Frais personnel	33.000	Produits domaniaux	4.500
Travaux et services extérieurs	112.281	Recouvrements subventions	55.000
Participation contingents	2.100	Dotation de l'Etat	7.076
Allocations - Subventions	6.000	Contributions directes	29.477
Frais gestion générale	24.300	Travaux en régie	40.000
Frais financiers	3.500	Produits Extérieurs	38.128

En investissement reste à réaliser 293.118 F.

La somme de 39.080 F est affectée sur des propositions nouvelles.

ORDURES MENAGERES

La taxe de ramassage passe de 450 à 480 F.

Cette augmentation décidée par le Conseil municipal n'a pas permis d'équilibrer ce budget ou on constate un déficit de 3 800 F.

	1993	1994	1995
Ramassage	430	450	480
Recettes	135.450	140.000	156.480
Dépenses	128.149	139.743	160.280
Résultats	+ 7.301	+ 257	- 3800

En ce qui concerne l'eau et l'assainissement, le district seul est compétent.

Lors des élections de Juin 1995 de nouveaux conseillers ont été élus et se sont intégrés dans l'équipe municipale.

Cette nouvelle équipe participera à l'élaboration du prochain budget primitif pour 1996 et assurera la gestion de la commune.

Pour remplir au mieux sa tâche elle devra rechercher les moyens les mieux adaptés aux capacités de la commune pour en assurer le meilleur fonctionnement possible et son développement.

Le Conseil Municipal remercie M. BEAUFORT, percepteur, pour sa participation à l'élaboration des budgets de la commune et à sa gestion.

L'Adjoint aux Finances
André FREYSSINIER

TRAVAUX



Travaux à "Broussette"

Dans le programme de voirie de l'année 1995, l'aménagement du nouveau carrefour de Brousse a été inscrit.

La délibération du Conseil Municipal en date du 22 décembre 1994 adopte l'Avant Projet Sommaire dressé par les services de la Direction Départementale de l'Équipement et autorise Monsieur le Maire à signer toutes les pièces et documents nécessaires à cette réalisation, ainsi que les acquisitions des terrains nécessaires. Ces dernières ont été obtenues sans difficulté auprès des propriétaires riverains.

Le dossier présenté au Conseil Général du Cantal nous a permis d'obtenir une subvention.

Les travaux, tels que terrassement, empierrement, busage et groudronnage ont été confiés à l'entreprise COCHERY BOURDIN CHAUSSEE.

Quelques petites modifications sont actuellement en cours : Clôtures, recul des piles de portail, déplacement des containers à ordures ménagères. Les plantations sont prévues au printemps.

ECLAIRAGE PUBLIC

Pour les fêtes de fin d'année, la commune a fait l'achat d'un nouvel éclairage.

Chaque année, dans le programme d'entretien de l'éclairage public, l'entreprise LAVIGNE assure la pose et la dépose des guirlandes. La commune effectue l'entretien qui se solde par le remplacement des ampoules grillées.

Le programme d'extension de l'éclairage public pour l'année 1995 portait sur 8 points supplémentaires (Reilhaguet, Capelle et le Lotissement de Recoulet).

Le Syndicat l'Électrification CASTY, par l'intermédiaire de l'Entreprise LAVIGNE assure les installations neuves ainsi que les réparations sur les réseaux d'éclairage public.

Toutes demandes d'interventions - installations ou réparations - sont à faire à la mairie.

BÂTIMENTS COMMUNAUX - TRAVAUX

Le conseil Municipal alloue une somme d'argent pour l'amélioration des bâtiments communaux (hangar route du cimetière et local des employés).

HANGAR :

Pour récupérer l'eau de pluie du hangar, une gouttière a été posée sur l'arrière du bâtiment ; Des drains ont été mis en place. Ce qui a assaini ce bâtiment et nous a permis de réaliser une chape en ciment, sur l'ensemble du bâtiment (environ 200 m²). Nous pouvons entreposer notre matériel dans un bâtiment parfaitement assaini.

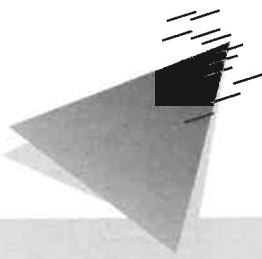
LOCAL DES CANTONNIERS :

Dans le cadre de l'installation du nouveau chauffage du vestiaire-douches, le déplacement du compteur EDF nous a permis l'installation d'un WC à la turque, facilement transformable en douche. La récupération des anciens aérothermes de la salle polyvalente nous a facilité la mise en place d'un chauffage. Ainsi, le personnel communal bénéficie d'installations qui correspondent, aux normes du Code du Travail.

Tous les travaux ont été effectués en régie par les employés de la Commune. Je profite de cette occasion pour les en remercier.

L'Adjoint : Louis FAUGERE





● DISTRICT ●

NOUVELLE DYNAMIQUE

Le nouvel conseil districte installé le 7 juillet 1995, a été renouvelé à plus de 65 %. C'est la conséquence des changements importants survenus lors des élections municipales de juin 1995 sur notre bassin.

Autour d'Yvon Bec, Président et Maire d'Aurillac, les nouveaux élus se sont attachés dans un premier temps à opérer, secteur par secteur, à un diagnostic et une analyse de l'existant afin de définir très rapidement les grandes lignes directrices de la collectivité.

L'esprit districte reste fondamental pour l'ensemble des élus pour l'avancée sereine et efficace du districte. Surtout si l'on considère que sa mise en place s'inscrit dans un contexte économique et social des plus inquiétants (suppression envisagée de lignes SNCF sur le département et licenciements annoncés dans deux entreprises importantes du bassin). La période n'incite donc pas à la sérénité. De ce constat doit naître une mobilisation accrue afin de renforcer la dimension fédérative du District au service du développement local.

Hier il fallait se battre pour avancer, aujourd'hui, il faudra s'engager dans ce combat avec encore plus de détermination.

L'année 1995 a été particulièrement fertile en événements.

- En premier lieu, Yolet fête son premier anniversaire de commune associée au District puisqu'elle est entrée au sein de la nouvelle collectivité le 1er janvier 1995.

- Le District du Bassin d'Aurillac, en collaboration avec l'Antenne Universitaire ont organisé un colloque sur l'intercommunalité.

- Février a lancé le Plan Local d'Insertion par l'Economie qui se propose de traiter professionnellement et socialement le cas de deux cents personnes en grandes difficultés.

- En Mars, a été inauguré le nouveau Laboratoire d'Analyse de la Station d'Épuration de Souleyrie, et un contrat programme a été signé entre la Société Anonyme Eco-Emballages et le District. Une action majeure pour l'environnement au travers du recyclage et de la valorisation des emballages ménagers.

- Le Centre de Congrès "Les Carmes", outil d'accueil des congrès, particulièrement performant, a été inauguré le 25 Avril 1995.

- Avec l'Agence de l'Eau Adour-Garonne, un contrat d'agglomération a été signé le 1er Juin.

- Un premier grand équipement sportif a vu le jour officiellement le 26 Septembre 1995, le Boulodrome de Tronquières.

- L'environnement n'a certes pas été en reste, avec

les journées ouvertes de l'Arboretum qui connaissent un succès toujours grandissant, ainsi qu'une exposition organisée avec le concours du Conseil Général, l'aide de l'Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie sur le thème "Nos déchets, Vive la Récupération" ; 4000 visiteurs et 55 classes ont pu bénéficier de cette animation de grande qualité.

Deux énormes chantiers s'annoncent pour 1996. En première ligne, le développement économique, qui durant plusieurs mois, s'efforcera avec l'appui des professionnels partenaires économiques et des associations, de préparer les assises du développement prévu en Mai 1996. Une étape cruciale qui ne ménagera pas les énergies des élus et des partenaires qui sont souhaités très nombreux. L'objectif de ces assises du développement étant de repérer autour de sept grands secteurs un programme pluriannuel d'actions fortes et partenariales au service du développement local. Les thèmes choisis sont :

- d'Aurillac à l'Europe
- entreprises accueil et développement
- nouveaux métiers
- nouveaux emplois
- l'atout produit du terroir
- l'atout environnement
- vendre mieux et plus.

Les services techniques vont eux aussi connaître une année exceptionnelle en réalisant la plus grosse opération d'aménagement et la plus complexe aussi.

Au printemps 96, débutera l'assainissement du tour du square qui comprend la Rue Delzons, le débouché de l'Avenue de la République et la Rue Gambetta. Un chantier qui durera au moins 6 mois et sera réalisé en deux tranches afin de laisser cet espace accessible durant le mois d'août.

D'autres projets sont aussi prévus en 1996, la mise en place du nouveau fonctionnement sur l'aide d'accueil des nomades à Tronquières, l'étude sur la voie de contournement d'Aurillac et la desserte de la ZAC de Baradel-Le Bousquet, la création d'une exposition "fromages du terroir du Cantal à l'Europe".

Une année 96 de nouvelle dynamique et d'ouverture.

Didier GADION

Au District Reilhac est représenté :

- Jean-Pierre PICARD, Vice-Président chargé des Finances
- Louis Faugère, Conseiller Districte

ACTIVITES DE L'A.P.E.



Initiation à la danse



par des subventions de la Direction de la Jeunesse et des Sports, une participation du Conseil Municipal, mais aussi l'apport financier des diverses manifestations organisées par l'A.P.E.

- Quine le 9 décembre
- Concours de belote le 16 mars

ont permis dans le cadre du P.L.A.J.S. (Projet local d'animation Jeunesse et Sport) de mettre en place de nombreuses activités pour les enfants : judo, musique, escrime, informatique, vidéo, travaux manuels, danse. Plus de 66 enfants ont répondu présents.



L'informatique au "programme"



Pâte à modeler... et créativité....!

Une séance de cinéma au Normandy clôturait

l'année, au programme "Super Noël".

Le 16 mars est organisé un super carnaval à la salle des fêtes, l'ambiance sera au rendez-vous, et ne sera pas forcément "déguisée".

L'Amicale remercie toutes les personnes du bureau, mais aussi toutes celles qui participent au bon déroulement de toutes ces activités en particulier : Mesdames VERNET, ZAHAM, GANDILHON, BERGERON, SERONIE.

L'amicale se promet de poursuivre ses activités pour 1996, mais pour cela elle demande à l'ensemble des parents de soutenir son action, et participer ainsi à l'épanouissement de leurs enfants.

L'amicale des parents d'élèves et amis de l'École de Reilhac a tenu son assemblée générale début octobre et a élu son bureau :

M. FARGES	Président
M. LAVEISSIERE	Vice-Président
Mme SERONIE	Trésorière
Mme LABERTRANDIE	Secrétaire
Mme LAJARRIGE	Secrétaire Adjointe
M. FREYSSINIER	Trésorier Adjoint.

Pour le Conseil d'Administration ont été également élus :

Mme CHEYROUSE, Mme AUSOLEIL, Mme MEYNIEL, M. MEYNIEL, Mme VERMENOUEZE, Melle DELON.

Grâce au dynamisme de ses membres, l'amicale a largement contribué à l'animation de l'École. Aidée

*Le Président
et les membres du bureau*

SORTIE PEDAGOGIQUE EN NORD-CANTAL



Les élèves de la classe CM1 - CM2 ont découvert le pays Bort-Artense et le plateau du Champagnaguès pendant 3 jours (26 - 27 et 28 juin) encadrés par leur maître M. DELORT et Mme RAFFY.



L'action pédagogique était basée sur le slogan : "Tu te dépenses donc il te faut de l'énergie".

Ils ont pu se rendre compte en visitant le barrage de Bort-les-Orgues de la puissance énergétique de l'eau.

Monter toutes les marches des escaliers du château de Val est un épuisement en calories !

En partant de Madic après le pique-nique de midi et le remplissage des gourdes il fallait rejoindre (en longeant les Gorges de la Dordogne) le camping de Champagnac (9 km de mise en jambes). Arrivé au point fixe (camping), le premier devoir était d'installer le campement (comment coucher ? Dresser une toile de tente n'est pas toujours évident).

Après un souper assez calme, la corvée de vaisselle est de rigueur. Pour terminer cette première journée, une petite promenade digestive (4 km) le temps de découvrir le bourg de Champagnac et l'ancienne maison du prof d'anglais (Alain Versange).



La première nuit fut quelque peu agitée et l'encadrement dut supprimer des lampes électriques pour pouvoir dormir.

Deuxième jour : après un petit déjeuner silencieux, départ pour la grande boucle de 15 km. Qui les a amenés vers une ancienne mine à ciel ouvert dont le minerai sert à la production d'énergie nucléaire (pacifique ou dissuasive) : les mines d'uranium de St Pierre. Sur place le gardien du site leur a expliqué le travail et leur a montré un échantillon de ce minerai.

Plus de temps à perdre, la voiture assistance a amené le pique-nique qui sera pris au pied du Puy



de la Collange. Après une ascension difficile, la découverte d'un magnifique panorama, sur le barrage de Marèges et les Monts du Cantal vous remet un peu de baume au cœur !

Retour au camping, le ciel s'assombrit, la sortie au Pic de Charlus est annulée.

Il ne reste plus qu'à visiter le musée de la mine de Champagnac.

Accueil des commerçants : glace à l'épicerie (offerte par Mme Auchabie), limonade au restaurant.

La dernière soirée après les explications d'un mineur retraité (M. TEREYGEOL) sur ce qu'était (et qui existe encore) la vie au fond des mines s'est terminée par quelques parties de pétanque entre Reilhacois et Allemands...

Le mercredi matin a été consacré à l'achat de souvenirs, au pliage des toiles de tente et au nettoyage de

l'emplacement avant de reprendre le car pour Reilhac.

Daniel DELORT



GROUPE INITIATION AU THEATRE



Au cours de l'année scolaire 1995-96 le groupe d'initiation au théâtre de Reilhac animé par Mr Delort et composé d'élèves des collèges (6ème et 5ème) et de primaires (CM1, CM2) a mis en place un spectacle qui comportait au programme les scénettes suivantes :

- Les musiciens de Brême
- Le singe et la tortue
- Toby le chien et le chat
- Le petit malade
- Hortense couche-toi.

Deux représentations ont été données à Reilhac dont l'une pour les scolaires de Jussac.

Bibliothèque : un succès

Livres, cassettes, vidéos, disques compacts y sont à la disposition gratuite des enfants et adultes grâce à la bibliothèque centrale de Prêt du Cantal et au concours de la Médiathèque d'Aurillac.

Installée au rez de chaussée de l'ancien local de la mairie, cette bibliothèque s'est développée et son impact grandit chaque jour si l'on en juge par l'importance de sa fréquentation.

Ses heures d'ouverture correspondent bien aux besoins des enfants, et la présence de Claudine Delon qui en assure le fonctionnement sont autant de facteurs propices pour augmenter encore son audience.



Moment de détente pour les plus jeunes

ÉCOLE PUBLIQUE : Auguste Bancharel

L'année scolaire 1995-96 a débuté avec le départ à la retraite de Mme Auchabie remplacée par Mme Vermenouze.

L'effectif de 77 élèves n'a pas pu empêcher la fermeture d'une classe. Les élèves se répartissent entre 4 classes : CM1/CM2, CE1/CE2, GS/CP et Maternelle. L'enseignement précoce de l'anglais est assuré par M. Versange (maître habilité).

Dans le cadre du P.L.A.J.S. (Plan Local d'Animation Jeunesse et Sports) et grâce à la participation financière de l'Amicale des Parents d'élèves :

- les élèves de CM et de CE bénéficient d'une heure d'enseignement de la musique (M. Roux)
- les cycles II et III bénéficient de 2 x 4 séances d'une heure de Judo (M. Bruel) et de 2 x 4 séances d'escrime (M. Freyssinier).
- la classe maternelle se rendra 5 fois au Poney-Club d'Aurillac.



Une retraite bien méritée pour Madame Auchabie, Directrice à l'école de Reilhac durant de nombreuses années.

Parents, enfants, représentants de l'APE l'ont remercié avec l'ensemble du Conseil Municipal pour le travail accompli au sein du groupe scolaire.

Fleurs et discours étaient à l'ordre du jour, accompagnés de l'arrosage traditionnel sous le préau de l'école, suivi d'une "deuxième mi-temps" à la salle des fêtes.

*Repas de Noël
pour les enfants de
l'école "Auguste
Bancharel"*



*Une fin d'année
bien appréciée
et quel appétit!*

REILHAC D'HIER ET D'AUJOURD'HUI

COMITE DES FETES



Nouveaux et anciens, le Comité des fêtes sur les rails !

Le Comité s'est réuni le mardi 6 février à la Mairie de REILHAC. Les membres du bureau ne désirant pas renouveler leur

FETE DE REILHAC

Même si le temps n'a pas été très propice, le 6 Août 1995, la Fête de REILHAC a connu, comme tous les ans, un bon succès.

Les festivités ont commencé le samedi avec la retraite aux flambeaux, mais aussi avec la brillante prestation des Majorettes d'YTRAC.

La fête s'est poursuivie par un grand bal avec Jacky BRUEL.

Le dimanche, à 7 h, c'était le réveil avec la Salve d'Artillerie et l'ouverture des jeux à 9 h 30, avant la grande Messe en l'église de REILHAC, suivie du dépôt d'une gerbe aux Monuments aux Morts.

L'après-midi, pour le plaisir des Reilhacois et de l'ensemble des participants, on assistait au défilé de voitures anciennes, encore plus attractives qu'elles ne l'étaient dans leur jeunesse, et très admirées.

Le chanteur Bernard AUDI qui chante Joe DASSIN et Frédéric FRANÇOIS a dû produire son spectacle à la Salle Polyvalente à cause du mauvais temps.

La fête était clôturée par un brillant feu d'artifice, et le Bal à Papa, toujours plein d'entrain, se continuait tard dans la nuit.

candidature, c'est une équipe de jeunes de REILHAC qui a bien voulu se charger de cette mission.

Après discussion, le flambeau leur était transmis par l'ancienne équipe que nous tenons à remercier pour le travail effectué sur la commune dans le cadre de l'animation durant ces deux dernières années.

Le Nouveau Bureau est ainsi composé :

PICARD Jean-Pierre	Président d'Honneur
FOUR Serge	Président Actif
CLAVEYROLLE Christophe	Vice-Président
FOUR Malika	Secrétaire
CALVET Fabienne	Secrétaire-Adjointe
BARBET Laurent	Trésorier
FOUR Isabelle	Trésorière Adjointe

Membres :

FOUR Patrick - CALVET Stéphane - VALADE Laurent
KABOUS Thierry - GIL Jean-Vincent

Activités et animations à venir sont en gestation.

En ce qui concerne la Fête du pain et la Fête patronale, elles sont déjà programmées.

Merci aux anciens et bonne réussite pour la nouvelle équipe.



Vœux fin d'année 1995

Entouré de son Conseil Municipal, Monsieur le Maire, a réuni l'ensemble du personnel, les responsables d'associations, les membres du C.C.A.S., pour porter le toast traditionnel à la nouvelle année.

URBANISME ET ENVIRONNEMENT

1. URBANISME ENVIRONNEMENT

Lors de l'année 1995 la commission d'urbanisme a relevé :

- 1 permis de démolir
- 8 permis de construire
- 4 extensions maisons d'habitation
- 9 demandes de travaux exemptés de permis de construire
- 9 certificats d'urbanisme
- 10 renseignements d'urbanisme

2. REILHAGUET

Voie communale n° 6

Après avoir réalisé, avec les habitants de ce secteur, le transfert des biens sectionnaires, en 1994, la commission d'urbanisme va étudier les plans de visibilité que la D.D.E. a remis à M. le Maire en fin d'année.

Dans un premier temps, le projet nécessite l'acquisition des terrains des propriétaires concernés.

Priorité sera donnée au 1^{er} virage en haut du pont de Recoulet "Direction Reilhaguet".

La municipalité n'est pas sans ignorer que ce secteur de plus en plus fréquenté, dû à une augmentation de constructions, mérite une amélioration.

Reilhaguet n'est pas oublié, mais biens sectionnaires, terrains privés, tout cela ne se négocie pas avec facilité.



Reilhaguet

URBANISME ET ENVIRONNEMENT

3. LOTISSEMENT RECOULETS

La construction continue, reste à vendre le lot n° 9 d'une surface de 51 ares 32 qui peut être divisé en 2 vu son importante superficie.

Prix du m², : 50 F.

Pour tous renseignements, s'adresser à la mairie.



*Lotissement "Recoulet" - La construction au rendez-vous
Reste 1 ou 2 lots*

4. LOCATIF

Après mise à disposition de nouveaux terrains aux Violettes II, l'office d'HLM va réaliser en ce début d'année quatre nouveaux pavillons "jumelés".

5. PLAN D'OCCUPATION DES SOLS

Modification du P.O.S.

RAPPORT DE PRESENTATION

Le présent rapport a pour objet d'exposer les modifications du plan d'occupation des sols de Reilhac approuvé le 22 janvier 1988 et telles qu'elles ont été décidées par le Conseil Municipal.

Ces modifications portent sur le zonage :

1 : extension de la zone UC.

Une partie du secteur de Lestoubeyre, non desservie par le réseau d'assainissement, avait été classée en zone NC lors de l'élaboration du P.O.S.

Aujourd'hui, desservi par une extension du dit réseau, ce secteur qui jouxte une zone UB et une zone UC, peut être reclassé en zone UC, pour une superficie d'environ 2000 m².

2 : reclassement de la zone U.C.A.

Après mise en service d'une extension du réseau communal d'assainissement, la zone U.C.A. de Cap Del Couderc Haut est reclassée en zone U.C.

*L'Adjoint
Maurice LABERTRANDIE*

LES ASSOCIATIONS

Club de l'Union des Aînés Naucelles-Reilhac



Voici 16 années déjà, que le Club des Aînés se manifeste à Reilhac et Naucelles. Mais, hélas, nos anciens ne participent plus autant, gênés par leur grand âge, et les nouveaux retraités, certains se trouvant encore trop jeunes pour adhérer, boudent l'association.

Pourtant, avec toute l'équipe, nous essayons de diversifier les activités et les rendez-vous restent très assidus.

L'année 1995 s'est déroulée avec :

- 6 goûters à Reilhac
- 4 goûters à Naucelles où chacun se distrait à son goût avec les cartes (belote - manille - tarot), le scrable et la danse.
- 1 après-midi portes ouvertes à la salle polyvalente de Naucelles où 120 personnes se sont données soit à la danse, soit aux jeux.
- 2 repas gratuits pour les aînés, confectionnés au sein des salles polyvalentes, une à Reilhac, l'autre à Naucelles. Au nom de tous les adhérents, je tiens à remercier les deux municipalités, pour les prêts de vaisselle et autres dont nous avons besoin ce jour là.
- 5 sorties d'une journée avec la visite d'un site ou d'un musée.
- Pour parer aux dépenses nous avons organisé une vente de pâtisserie maison le jour de la fête patronale de Naucelles.
- Une vente d'enveloppes surprises a été faite au sein du club.

Tout ceci a eu un grand succès.

- La 1^{ère} semaine d'octobre, un petit voyage organisé nous a conduit à Péniscolas en Espagne. Ce séjour a été très apprécié par les 40 participants.

- Le 7 décembre, repas de Noël à Vic-sur-Cère.

- Le 14 décembre a eu lieu l'Assemblée Générale pour clore l'année 1995 en espérant que de nombreux jeunes retraités iront grossir les rangs du club en 1996. Un nouveau bureau a été mis en place.

La Présidente
M.L. CASSAN

COMPOSITION DU BUREAU

Année 1996

Président d'honneur :	Monsieur POUJOL Jean
Présidente :	Madame STAVEL Anne-Marie
Vice-Présidents :	Monsieur SEGERIE Marcel Monsieur CLAVEYROLE Lucien
Secrétaire :	Madame VEYLET Louise
Secrétaire-adjointe :	Madame VAURS Denise
Trésorière :	Madame GASQUET Jacqueline
Trésorière-adjointe :	Madame ESCARIO Jeanne

MEMBRES DU BUREAU ET ADMINISTRATEURS

Madame BRUEL - Madame CLAVEYROLE - Madame DELON - Madame DELPUECH - Monsieur CLUSE - Monsieur DEFARGES - Monsieur BASTIDE - Monsieur CLAVEYROLE M.
Visite aux malades : Madame ESCARIO - Madame DELON
Commissaire aux comptes : Monsieur DEFILQUIER

LES ASSOCIATIONS

Association Paroissiale Naucelles-Reilhac

Il y a un an, lors de la parution du Bulletin Municipal, nous relations le départ à la retraite de l'Abbé Pierre MARCENAC.

Ce départ, beaucoup de Naucellois et Reilhacois l'ont regretté, mais après une si longue période au service de tous, il nous paraît bien légitime. Aussi, il a été nécessaire de s'adapter à une nouvelle organisation.

La paroisse a été rattachée au Sacré Cœur à Aurillac et depuis nous avons la chance d'avoir la présence presque permanente du Père GASTON qui, revenant d'un long séjour comme missionnaire en GUYANE, s'est mis à la disposition du Diocèse de Saint-Flour et ainsi s'est vu confier la responsabilité des offices de Naucelles et Reilhac.

L'Association Paroissiale subsiste mais il s'est créé parallèlement un Conseil Paroissial animé par une équipe de bénévoles sous la responsabilité de Monsieur Robert POUNHET dont on connaît tous son sérieux et son dévouement.

Son attribution consiste à l'organisation des cérémonies, des catéchismes et à la gestion de la Paroisse.

L'Association Paroissiale avait envisagé de renouer avec la tradition en organisant le buffet rencontre, mais compte-tenu des nouvelles dispositions sur la gestion des salles polyvalentes préconisées par la Préfecture, il nous a paru nécessaire de réfléchir à une nouvelle formule.

En terminant, nous voudrions en ce début de l'année 1996 vous adresser nos meilleurs vœux de bonne et heureuse année.

L'Association

COMPOSITION DU BUREAU

Président :	BESOMBES Georges
Vice-Président :	SALLES Renée
Secrétaire :	BOULDOYRÉ Béatrice
Trésorier :	HEMERY Anne-Marie

Comité des Anciens d'A.F.N. de la Vallée de l'Authre

Le comité intercommunal de la Vallée de l'Authre se maintient dans ses activités. En 1996 la commémoration du 19 mars ainsi que l'assemblée générale suivie du banquet devraient avoir lieu à Reilhac.

Malgré notre souci d'organiser nos manifestations dans chaque commune du comité à tour de rôle le buffet dansant que nous reconduisons depuis quelques années a lieu au gymnase de Jussac, les autres salles ne nous permettant pas d'organiser cette soirée dans les mêmes conditions.

Le comité compte actuellement 182 adhérents, nous avons eu deux décès en 1995 :

François Gueneau et Henri Bioulac, alors que deux anciens d'A.F.N. revenus au pays sont venus nous rejoindre.

L'Assemblée générale qui a eu lieu le 25 novembre à Laroquevieille n'a pas changé la composition du bureau. Marius Canord est toujours sur la commune de Reilhac.

Nous donnons donc rendez-vous à la municipalité et aux habitants de Reilhac pour le 19 mars 96 au monument aux morts et à tous nos adhérents pour le banquet de fin d'année.

Le Président du Comité
PEYRAT

LES ASSOCIATIONS

Association "Les Amis de Broussette"



Deux manifestations ont marqué l'année 1995 pour notre association.

• Organisation de la traditionnelle fête du village au mois de juillet avec au programme :

- Concours de pétanque
- Apéritif offert par le club avec remise des médailles
- Animation et jeux pour les enfants présents
- Repas en plein air le soir avec grillades : environ 100 personnes présentes.
- Feu d'artifice mis en place par les villageois.

• Sortie en groupe (15 personnes habitant à Brousse) à Vieillevie où a été effectuée une petite randonnée.

Pour la fête du village, nous sommes reconnaissants à la mairie de nous avoir prêté du matériel (tables et

chaises pour le repas) et de nous avoir fourni une subvention.

Lors de l'assemblée générale, le bureau n'a pas été modifié soit :

Président	Gaël Bouchy
Trésorier	M. Couderc
Secrétaire	M. Lacoste
Vice-Président	M. Ambiaux.

Chaque année nous nous efforçons de réaliser un nouveau projet significatif d'un certain dynamisme du village, il a été évoqué lors de la

dernière rencontre du bureau avec diverses personnes intéressées de mettre en place un lieu de rencontres pour tous, adultes et enfants. Ainsi il serait plus facile de favoriser les futurs projets, développer les liens et communications au sein même du village.

Pour ceci, la création d'un terrain de jeu accompagné de bancs et d'un abri sommaire serait un bon départ à cette idée. La motivation de certaines personnes est très présente pour aménager un tel coin.

Il reste à discuter de l'emplacement et des moyens financiers pour soutenir ce projet.

Le Président
Gaël BOUCHY

LES ASSOCIATIONS

ASSOCIATION DES ANCIENS COMBATTANTS ET PRISONNIERS DE GUERRE NAUCELLES ET REILHAC



Maires de Naucelles et Reilhac, ainsi que des membres du Conseil Municipal de Naucelles et Reilhac et des sympathisants, se sont réunis pour un vin d'honneur et un repas fraternel. Cette journée s'est terminée dans une ambiance très chaleureuse.

L'armistice du 11 Novembre 1918 a été célébrée le dimanche 12 Novembre 1995.

En 1995, comme chaque année, en accord avec les Municipalités ; les cérémonies commémoratives, se sont déroulées avec ferveur et dignité, mais tout simplement : dépôt de gerbes, lecture du message, appel des morts et minute de silence.

Le 50ème anniversaire de la victoire du 8 Mai 1945 a été célébré le 8 Mai 1995 et a revêtu un éclat particulier du fait de la remise de la croix du Combattant à Monsieur Jean GAUTHIER par M. OLIVIER, Maire de Naucelles.

Après la cérémonie religieuse et au Monument aux Morts, les Anciens Combattants, les Veuves, les

Le Bureau se compose comme suit :

Président d'honneur	Louis GUIBERT
Président actif	Géraud GERVAUX
Vice-Président	Marius RIGAL
Vice-Présidents Adjoints	René TEULIERE Louis PEYRAT
Secrétaire et Trésorier	Robert POUNHET
Secrétaire et Trésorier-Adjoint	Noël BRUEL

Membres : M. COURBOU - RIEU - PIERRE
Henri, Mmes BLANC et CAPREDON.

Le Président
G. GERVAUX

LES ASSOCIATIONS

LA PETANQUE



Se pencher... n'est pas gagné.

Le Tilleul Reilhacois affilié au Comité Départemental a fonctionné la saison 1995 avec le Bureau suivant :

- Président d'honneur: M. PICARD, Maire de Reilhac
- Président actif : LARION Jean-Michel
- Président délégué : ISOULET Jacques
- Vice-Présidents : FAUGERE Louis, DELON Alain
- Trésorier : LABERTRANDIE Maurice
- Trésorier-Adjoint : VIGNERON Gérard
- Secrétaire : DELORT Daniel
- Secrétaire Adjointe : YVES Maryse
- Membres du bureau : tous les licenciés Séniors.

Le club compte 42 licenciés : 19 séniors, 25 séniors féminines, 2 juniors, 8 cadets, 11 minimes.

Durant la saison la société a participé aux différents championnats organisés par le Comité Départemental sur le Cantal et à l'extérieur.

De bons résultats ont été enregistrés, en particulier en Coupe du Cantal : 1/4 de Finale à Mauriac et aux Championnats Jeunes à Ytrac et à Vic en phases finales.

De nombreux concours internes et officiels ont été organisés Avril, Mai, Juin, Juillet avec une

bonne participation.

Le Concours officiel s'est déroulé à Naucelles avec 50 équipes.

Le Tilleul Reilhacois remercie tous les commerçants et tous ceux qui par leurs dons ont permis d'organiser tous ces concours, ainsi que la Municipalité de Reilhac pour son aide technique et financière.

L'Assemblée a eu lieu le 3/12/95 suivie d'un repas, où les licenciées féminines avaient mis la "main à la Pate".

Un concours de belote a clôturé cette saison.

Les licenciés du Tilleul Reilhacois vous souhaitent une bonne année 1996 et vous invitent à les rejoindre.

Jean-Michel LARION

LA QUILLE REILHACOISE

La Quille Reilhacoise poursuit son chemin au fil des années, et perpétue cette tradition sur la commune de Reilhac.

Jeunes et moins jeunes peuvent pratiquer ce jeu où adresse et concentration sont de rigueur.

Ce jeu ancien mais toujours aussi attractif veut reprendre sa place et c'est dans cet esprit que les

responsables de ce club ont accepté dans le cadre des activités extra scolaires de faire connaître ce jeu aux enfants de Reilhac.

De bons résultats sont attendus, et pour 1996 ceux qui désirent connaître ce jeu peuvent déjà se faire inscrire.

Le Président VIGNERON

LES ASSOCIATIONS

Football Club Reilhacois



Equipe 1 championne du Cantal 1994-1995

Satisfaction générale chez tous les membres du Club au soir du dimanche 11 juin 95. Les "jaune et noir" de l'équipe fanion venaient de remporter à THIEZAC le titre de champion du Cantal de Promotion de 1^{ère} Division. Ce succès en finale, 2 buts à 1, face à l'équipe de CHALINARGUES comblait d'aise tout un Club et salvait de bien belle manière le superbe parcours réalisé par cette formation qui avait gardé la première place de son championnat tout au long de la saison. Performance récompensée, bien entendu, par l'accession en 1^{ère} Division du district.

L'équipe réserve, quant à elle, après avoir accédé à la troisième division, termine à la 7^{ème} place. Au

contact de joueurs chevronnés, les plus jeunes ont préparé l'avenir et mesuré ainsi le travail qu'il reste à accomplir pour envisager de franchir d'autres paliers supplémentaires.

L'objectif envisagé en début de saison dernière, à savoir l'accession de l'équipe fanion et le maintien de la formation réserve est donc réalisé. Bravo donc à tous, avec une mention particulière à notre entraîneur J.L. LAVIGNE, qui récolte ainsi le fruit de son sérieux et de sa compétence.

Au niveau des structures du Club, le président S. LEYBROS peut se réjouir de la stabilité de tout son effectif. La douzaine de passionnés qui composent l'équipe dirigeante, et sans qui rien ne serait réalisable, s'évertuent d'insuffler enthousiasme et dynamisme au sein du club. Les réunions mensuelles auxquelles participent ces bénévoles avec assiduité, tenues depuis le mois d'août jusqu'en juin et les diverses manifestations qu'ils s'y préparent, témoignent de leur importante activité au service d'un Club. Jean-Michel LARION et Pascal GAMEL, respectivement secrétaire et trésorier ont bien de quoi s'occuper...



Remise de maillots COCHERY BOURDIN & CHAUSSÉE

L'effectif des licenciés pour l'exercice présent, au nombre de 40 joueurs juniors-séniors est intéressant pour préparer une saison souvent bien

LES ASSOCIATIONS

longue, et ce n'est pas notre entraîneur Jean-Louis LAVIGNE qui s'en plaindra. Même si quelque fois le choix des roulements s'avère bien délicat... mais avec une bonne compréhension mutuelle, tout fini par s'arranger, dans l'intérêt de tout un club.

Pour ce championnat 95-96, chacun est bien conscient qu'il faudra se serrer les coudes afin que nos deux formations puissent se maintenir à ce niveau de la hiérarchie cantalienne, tout en confirmant les progrès réalisés et envisager sereinement l'avenir.

Avant de clore ces quelques lignes, le bureau du F.C.R. tient à rappeler le geste généreux effectué par la société COCHERY BOURDIN & CHAUSSEE, entreprise de travaux publics dont l'agence

locale est située à Aurillac, qui pour la seconde fois a offert au club un magnifique jeu de maillots dont la remise a eu lieu le 9 juin dernier au siège du Club.

Clin d'œil est adressé aux artisans et commerçants locaux pour l'accueil qu'ils réservent et le soutien qu'ils apportent à notre association.

Des remerciements doivent être adressés à la municipalité pour le parfait entretien réalisé sur l'aire de jeu et les installations sportives, pour le bien être des joueurs et dirigeants, mais également pour l'image positive donnée aux clubs qui nous rendent visite tout au long de la saison.

COMPOSITION DU BUREAU :

Présidents d'honneur	: Mr. le Maire J.P. PICARD et Mr. L. FAUGERE
Président actif	: S. LEYBROS
Vice-Présidents	: M. BONAFE - M. LABERTRANDIE - C. ROLLAND
Secrétaire	: J.M. LARION
Secrétaire Adjoint	: Mademoiselle M. YVES
Trésorier	: P. GAMEL
Trésorier Adjoint	: J. ISOULET
Dirigeants	: L. BEGUET - R. BEGUET - G. VERGNE - F. POLONAI G. VIGNERON - L. YVES
Entraîneur	: J.L. LAVIGNE

LES ASSOCIATIONS

ECOLE DE FOOT



Tout semble aller pour le mieux chez tous les jeunes footballeurs pour qui, il ne faut pas l'oublier, l'objectif principal est le plaisir du jeu.

Cette saison 32 jeunes participent à notre Ecole de foot. Après l'appel fait par les responsables reilhacois auprès des familles de jeunes de NAUCELLES, une dizaine d'enfants sont venus rejoindre leurs voisins pour pratiquer leur sport favori. Heureuse initiative pour préparer l'avenir qui, nous l'espérons s'intensifiera dès la saison prochaine.

Le fait marquant de la saison passée aura été l'organisation d'un premier tournoi poussins-pupilles en juin

dernier réunissant près de 200 enfants sur notre terrain. En retour à l'invitation de la saison dernière, les responsables reilhacois ont accueilli dirigeants et jeunes joueurs de l'ASPTT GRENOBLE pour un week-end prolongé. Cette expérience fut une réussite et la journée se termina par une remise de coupes et échanges de cadeaux.

Afin que ces jeunes pousses puissent évoluer en toute sécurité, le club s'est doté de buts fixés à la main courante et rabattables sur celle-ci. Le coût financier de cet achat, de l'ordre de 14 000 F a été pris en charge par moitié, par le Club et la Commune.

Responsable : S. LEYBROS

Responsables débutants : F. POLONAI - G. VERGNE

Responsables poussins : R. BEGUET - G. VIGNERON

Responsables pupilles : D. DEGOUL - M. GRATIO

Entraînement mercredi : D. TEULIERE



*Assemblée
générale
du Foot*



Bilan et perspectives à l'ordre du jour

LES ASSOCIATIONS

COMPTE-RENDU D'ACTIVITE

SAISON 1995

Le Club Canin Cantalien a eu, encore une fois, une saison bien remplie :

- Participation à plusieurs concours en RING (chiens d'utilité-attaque-défense) et en AGILITY au sein de notre régionale et hors régionale.
- Organisation par notre Club, sur notre terrain, d'un concours d'AGILITY le 9 juillet 1995 et d'un concours en RING les 16 et 17 septembre 1995.
- Animation de nombreuses Fêtes locales dans le Cantal et le Lot.
- Pour la saison 1996, notre Club organisera sur son terrain un concours en RING le troisième week-end du mois de septembre.

Le secrétaire
Nicolas RUIZ

CLUB CANIN CANTALIEN

Siège Social Reilhac

Disciplines :

- Obéissance
- Ring
- Agility



COMPOSITION DU BUREAU SUITE A L'ASSEMBLEE GENERALE DU 26 OCTOBRE 1995

FONCTION	NOM - PRENOM	DATE ET LIEU DE NAISSANCE	ADRESSE	PROFESSION
Président	LEVAIS Raymonde	30.09.50 Allanche	Le Terrou 15250 NAUCELLES	Salariée
Vice-Président	SZERRA Stanis	2.02.45	12, rue de la Truyère 15100 ST-FLOUR	Salarié
Secrétaire	RUIZ Nicolas	21.04.65 Aurillac	11, route du Carladez 15130 VEZAC	Fonction Publique Territoriale
Trésorier	LACIPIERRE Louise	24.03.54	La Mousetie 15000 AURILLAC	Fonction Publique Trésor

LES ASSOCIATIONS

LA CHASSE



La société de chasse de Reilhac compte 44 chasseurs au sein de l'A.I.C.A. d'Aurillac qui regroupe 30 communes avec 1 800 sociétaires.

La Société de Reilhac fait un gros effort de repeuplement. C'est ainsi qu'en 1995, 410 pièces de gibiers ont été lâchées sur le territoire de la commune pour une somme de 32 000 Frs.

Le bilan de chasse attribué par la commission départementale était de 6 chevreuils les objectifs ont été parfaitement réalisés.

La société de chasse a organisé le repas du chevreuil, qui a connu un grand succès, avec la participation du Président Fédéral Jean-Pierre Lalitte. Comme les années précédentes, les agriculteurs ont répondu présents à l'invitation, ce qui témoigne de la bonne entente qui règne entre les chasseurs et le monde agricole.

La société de chasse participe à certaines animations de la commune : fête patronale, fête du pain, etc.

Merci aux bénévoles pour leur participation.

Le Bureau



EDF GDF SERVICES
CORREZE-CANTAL



Agence du Cantal
1, cours d'Angoulême
15005 AURILLAC Cedex
Tél. : 71.46.84.46

**UN CONSEIL,
UNE GAMME DE SERVICES,
UNE ENTREPRISE A VOTRE ECOUTE
POUR MIEUX VOUS SERVIR.**

TELEPHONEZ A VOTRE AGENCE CLIENTELE
71.60.42.25



Agence d'Aurillac

4, Rue de Boudieu - 15000 AURILLAC

☎ 71.64.58.56

NOS ÉQUIPES VOUS ÉQUIPENT

FUEL – CHARBON

S.A.R.L.

Ets GIBERT

ALIMENTATION DU BÉTAIL
VOLAILLES, CHIENS, CHATS
ENGRAIS
POMMES DE TERRE
Aliment DUMAS

15250 JUSSAC

Tél. : 71.46.65.14

TRAVAUX PUBLICS
TERRASSEMENTS-LOCATION

Gérard BARBET

Zone Artisanale

15250 JUSSAC

Tél. : 71.46.63.03

SIRET 327 481 008 00016 APE 5510



sem-angles
Votre partenaire

Le Spécialiste du Bâtiment

AURILLAC

1, rue du Garric - 15000 AURILLAC
Tél. : 71 63 41 14 - Fax : 71 64 90 15

Salle Exposition



Cabine d'Essayage

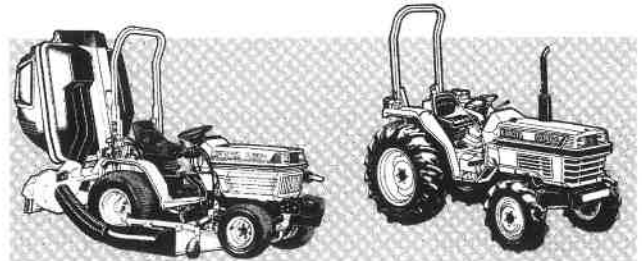
CARRELAGE / SALLE DE BAINS
CHAUFFAGE / CLIMATISATION
PISCINE / COUVERTURE
TRAVAUX PUBLICS

BALNEO
HAMAM
HYDROTHERAPIE

KUBOTA

**INVESTISSEZ
DANS LA SATISFACTION**

Travailler avec un matériel à la pointe de la technologie ; être conseillé par un réseau de concessionnaires compétents ; s'appuyer sur un service après-vente performant : en choisissant un Kubota, vous garantissez l'essentiel : votre satisfaction.



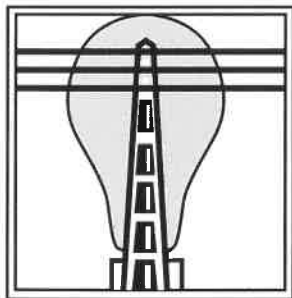
Kubota

PLEIN AIR JARDIN

**36 15
KUBOTA**

**L'Équipement Agricole Cantalien
C^{re} KUBOTA**

Les Quatre Chemins - BP 701 - 15007 AURILLAC
Tél. : 71.48.85.85



S.A. ENTREPRISE

LAVIGNE

Z.A. Lavalie - LE VIGEAN
15200 MAURIAC

Téléphone : 71.68.04.11

Télécopie : 71.67.37.81

MARTINET



SURGELES

CRÈMES GLACÉES

Magasin libre-service



Z.I. Av. Conthe - 15000 AURILLAC



**POISSONNERIE
MARTINET**

Crustacés vivants - Coquillages - Huîtres

Z.I. Av. Conthe - 15000 AURILLAC
Tél. : 71 63 48 35 - Fax : 71 64 53 64

**Ecrevisses vivantes - Poissons frais
Truites vivantes - Salaisons**

Place de l'Hôtel de Ville - 15000 AURILLAC
Rue des Carmes - 15000 AURILLAC
Avenue de la République - 15000 AURILLAC

*Les Artisans et les Commerçants de votre Commune
vous offrent leur service...*

<p>BARRES Robert Marchand de Fromages LASPLAGNES Téléphone : 71.47.22.38</p>	<p>COUDERC Pierre Marchand de Vins et de Bestiaux CAP-DEL-COUDERC Téléphone : 71.47.21.44</p>	<p>LAFARGE Christian Entreprise de Carrelages LES LANDES Téléphone : 71.47.23.59</p>	<p>BRUEL Serge Chauffage Sanitaire LESTOUBEYRE Téléphone : 71.47.24.74</p>
<p>DEFILQUIER-CIVEL Peinture LES LANDES Téléphone : 71.47.23.50</p>	<p>LAMOUREUX Pierre Plâtrier CAP-DEL-COUDERC Téléphone : 71.47.22.15</p>	<p>LAINSCAK Michel Chauffage - Sanitaire LE BOURG Téléphone : 71.47.29.22</p>	<p>ESCALIER Marcel Maçonnerie LES LANDES Téléphone : 71.47.22.01</p>
<p>MALBOS Daniel Plâtrerie - Peinture LASPLAGNES Téléphone : 71.47.22.44</p>	<p>CARCY-PUECH Chauffage - Contrôle - Entretien LESTOUBEYRE Téléphone : 71.47.27.57</p>	<p>RIBEYRON Michel Plâtrerie - Peinture LES LANDES Téléphone : 71.47.26.16</p>	<p>FONTANILLE Marcel Marchand de Vins BROUSSE Téléphone : 71.47.21.27</p>
<p>COSTES Pierre Serrurerie LASPLAGNES Téléphone : 71.47.22.77</p>	<p>ISOULET Madeleine Bar - Tabac - Restaurant LE BOURG Téléphone : 71.47.20.22</p>	<p>THOMAS Annick Atelier de Coiffure LE BOURG Téléphone : 71.47.29.07</p>	<p>CONRIÉ Daniel Électricité Générale LE BOURG Téléphone : 71.47.25.30</p>
<p>LABERTRANDIE Frères Menuiserie - Charpente LAGARDE Téléphone : 71.47.21.41</p>			<p>TISSANDIER Christine Infirmière Cabinet - Soins à domicile 15250 REILHAC Téléphone : 71.47.29.32</p>

Ce bulletin municipal, tiré à 450 exemplaires, est distribué dans tous les foyers de la commune.
Nous tenons à remercier les personnes, les associations et les entreprises qui, d'une façon ou d'une autre,
ont contribué à sa réalisation.
Nous vous en souhaitons bonne réception, en espérant qu'il répondra au mieux à votre information.

André FREYSSINIER